

Aurec-sur-Loire

Registres Paroissiaux

1655 – 1792

Nous éditons ici les pièces les plus anciennes des registres paroissiaux d'Aurec, conservés aux Archives Départementales de la Haute-Loire sous la cote???

Rappelons que la paroisse d'Aurec était alors dédiée à saint Pierre, dépendait du diocèse du Puy (archiprêtré de Monistrol), et de la province du Velay (subdélégation et sénéchaussée du Puy).

Les curés successifs de la paroisse furent

- l'abbé Tourton, jusqu'en 1662 (dernier acte daté du 19 mai) ;
- l'abbé Granjasse, de 1662 (premier acte daté du 23 mai) à

AUREC - 29 avril 1655 – 29 août 1660

[f° 2] J'ay baptizé Simon Tranchard, fils a [Pierre et a] Jeanne Glavenard
Nurols Glavenard de BaileClaude TRANCHARD de Nurols , né hier a midy.
[signé] Tourton, curé

J'ay baptizé *Catheerine* Fonrel filhe a Vital et a Antoinette¹ Peyrard, mariés.
Parrain Jacques Peyrard de la Rulliere, *marraine* *Catherine* Monistrol du
Cortial, nee dimanche dernier a 2 heures après midy. [signé] Tournon, Peyrard

¹ Mot en interligne pour remplacer « Catherine » qui a été rayé.

1661 . 1662 . 1663

Pier. L'an mil six cents soixante et le second jour du mois de septembre a esté baptizé par moy soubzsigné Jehan Reviron filz naturel et legitime a Benoist Reviron et Anne Vincendon de Pier,. Le parrin a esté Jehan Jacquet de la Rochette et la marreine Ysabeau Guabe des *Revendus*, *parroisse* de *Monistrol*. L'enfant est né hier environ deux heures après midi. [signé] Jacquet

Aurec. L'an mil six cents soixante et le dixieme jour du mois de *septembre* a esté baptizé par moy soubzsigné André Jarrossier filz naturel et legitime de Claude Jarrossier et *Catherine* Morier, mariés. Le parrain a esté André Morier de Tranchard, *paroisse* de *Monistrol*, la marreine Jeane Jarrossier *dudit* Aurec. L'enfant est né le jour de la Nativité de *Notre Dame* environ la minuit.

Lhermet. L'an mil six centz soixante et le douzieme jour du mois de septembre a esté baptizé par moy soubzsigné *Catherine* Yver filhe natuerlle et legitime de Noe Yver et Marthe Gastet, mariés, de Lhermet. Le parrin a est Pierre Gastet de Lhermet et la marreine *Catherine* Faure de la Riviere. L'enfant est né hier matin a deux heures avant le jour. [signé] Tourton, curé

La Raute. L'an mil six cents soixante et le dixhuitieme jour du mois de septembre a esté baptizé par moy soubzsigné Jeanne Vincendon filhe naturelle et legitime de Jehan Vincendon et Marie Gastet, mariés. Le parrin a esté Jehan Porte de Ballysse, et la marreine Jeanne Meallier de [...], *paroisse* de *Firminy*. L'enfant est né jeudy au soi. [signé] Tourton, curé

Les fauxbourgs. L'an mil six cents soixante et le vintsizieme jour du mois de septembre a esté baptizé par moy soubzsigné Antoinette Ponce filhe naturelle et legitime de Simon Ponce et Anne Ebyailhon, mariés des fausbourgz. Le parrin a esté Antoine Ponce aussi des fausbourgs, la marreine Antoinete Ebyailhon de la Naverte. L'enfant est né vendredy au soir. [signé] Tourton, curé

Aurec. L'an mil six cens soixante et le septieme jour du mois d'octobre a esté baptizé par moy soubzsigné Claude Rivat filz naturel et legitime de Claude Rivant et [...], mariés des fausbourgs. Le parrin Claude Rivat et la marreine Claude Baile des fausbourgs. L'enfant est né hier après la minuit. [signé] Tourton, curé

Le Bret. L'an mil six cents soixante et le quatorzieme jour du mois d'octobre a esté par moy soubzsigné *Catherine* Engnier filhe naturelle et legitime de Pierre Engnier et Antoinette Faure, mariés. Le parrin a esté Jacques Bernard du Courtial, et la marriene *Catherine* Durand des Yvers. L'enfant est né mardy a eix heures de soir. [signe] Touron, curé – Jacque Granjasse

[v^o] Aurec. L'an mil six cents soixante et le quatorzieme jour du mois d'octobre a esté baptisé par moy soubzsigné Marguerite Gidrol filhe naturelle et legitime de George Gidrol et de Marguerite Mont. . . , mariés. Le parrein a esté *maistre* Josserand advocat, de Montfalcon, et la marrine honneste filhe Marguerite Petiton demeurant a Roche la Moliere. [signé] Douceland – Jacque Bord

Aurec. L'an mil six cents soixante et le dixhuitieme jour du mois d'octobre a esté baptisé par moy soubzsigné Pierre Jarrossier filz naturel et legitime de Pierre Jarrossier et Marguerite Faure, mariés. Le parrin a esté Pierre Barou et la marreine Claude Jarossier des fausbours. L'enfant est né hier après bespres. [signé] Tourton, curé

Aurec. L'an mil six cents soixante et le dixneufvieme our du mois d'octobre a esté baptisé par moy soubzsigné Jacqueline Railhe filhe naturelle et legitime de Jehan Railhe et Marie Richard, mariés des fausbourgs. Le parrin a esté Jehan Alary aussi des fausbourgs, et la marreine Jacqueline Denurois. L'enfant est né samedi dernier a midy. [signé] Tourton, curé

Le Port. L'an mil six cents soixante et le vingtcinquieme jour du mois d'octobre a esté baptisé par moy soubzsigné Alix Petibon filhe a Michel Petibon et Jeanne Perrin, mariés, du Port. Le parrin a esté Marcelin Boute du Buisson, la marreine Alix [. . .] de *Saint-Pal*. L'enfant nasquit jeudy dernier au soir.

La Naverte. L'an mil six cents soixante et le premier jour du mois de novembre a esté baptisé Claude Chirat filz naturel et legitime de *Anthoine* Chirat et Louyse Macardier, mariés, de la Naverte? Le parrin a esté Claude Serre de Preseles, et Louyse Macardier. L'enfant est né hier une heure avant le jour. [signé] Tourton, curé

Le Sauze. Le second jour du mois de novembre de l'annee mil six centz soixante a esté baptisé par moy soubzsigné Anne Dusauze filhe naturelle et legitime de Pierre Dusauze et Drienne Deboute, mariés, du vallon du Sauze. Le parrin a esté Antoine Deboute et Anne Dusauze de *Saint-Feriol*. L'enfant est né hier midy. [signé] Tourton, curé

Les fausbourgs. L'an mil six cents soixante et le neuvieme jour du mois de novembre a esté baptisé par moy soubzsigné Guillaume Dufraize² filz naturel et legitime de *Anthoine* Dufraize et de Benoiste Rouchouze, mariés. Le parain a esté Guillaume Denurois et la marraine Anthoinette Rivat, et né le 7^{me} novembre environ trois heures après midy.

[f^o 2] Buisson. L'an mil six cents soixante et le dixieme jour du mois de novembre a esté baptisé Elizabeth Boute filhe naturelle et legitime de Claude

² Mot en interligne.

Boute et Ysabeau Chovin, mariés. Le parain a esté Jehan [...] de Buisson, la marreine Ysabeau Mareschal des fausbours. L'enfant est né hier matin. [signé] Tourton, curé

Semene. L'an mil six cents soixante et le dixhuitieme jour du mois de novembre a esté baptizé par moy soubzsigné Jeanne Durand filhe naturelle et legitime de Pierre Durand et Catherine Faure, mariés, de Semene. Le parain a esté George Tranchard de Semene, et la marreine Jeanne Robert de Baïule. L'enfant nasquit hier au point du jour. [signé] Tranchard

Ouillas. L'an mil six cents soixante et le vingtquatrieme jour du mois de novembre a esté baptizé par moy soubzsigné Ysabeau Montchal filhe naturelle et legitime de Montchale et Catherine Massardier, d'Ouillas, mariés, le parrin Gabriel Massardier d'Ouhias, et la marreine Ysabeau Charoyne.

Lermet. L'an mil six cents soixante et le quatrieme jour du mois de decembre a esté baptizé par moy soubzsigné Estiennette Bayon filhe naturelle et legitime de Loys Bayon et Loyse [...], mariés. Le parrin a esté Benoist Lhermet du Marestz, paroisse de la Chapelle, la marreine a esté Jeanne [...] au nom d'Estiennette [...] L'enfant est né vendredy a midy. [signé] Tourton, curé

Semene. L'an mil six cents soixante et le quinzieme jour du mois de decembre a esté baptizé par moy soubzsigné Catherine Vincendon filhe naturelle et legitime de Michel Vincendon et Antoinette Royon, mariés³, demeurant a Semene. Le parrin a esté Jehan Mazoyere de Nurllet, et la marreine Catherine [...] de Semene. L'enfant est né samedy [...] a la minuit. [signé] Mazoyer – [illisible]

Olagné. L'an mil six cents soixante et le vingtieme jour du mois de decembre a esté baptizé par moy soubzsigné André Demeyson filz a Pierre et Jeanne [...], mariés, d'Olagné. Le parrin André Limosin du lieu de Meysonis, et la marreine Jeanne Chapelan d'Olagnier. L'enfant est né hier a la [...]

[v^o] Oriol. Le dernier jour de l'an 1660 a esté batisé par moy soubzsigné Jacques [...] filz a Jehan et Francoise Sabbatier, mariés, demeurant a Oriol, parrin a esté Jacques [...] de Montchal, et la marreine Gabrielle Demontmea d'Oulhas, né [...] a l'aube du jour.

Presle. Le second jour de janvier de l'annee mil six cents soixante un a esté baptizé Maurice Garier filz a Blaize Garie et feu Jeanne Chaometton de Presle, parrin a esté Maurice Garier de la naverte, et la marreine Jeane Chometton de Brualhes. L'enfant est né la nuit derniere.

Aurec. Le seizieme janvier 1661 a esté baptizé par moy soubzsigné Jehan Faure filz a [...] Catherine Chastelard, a esté parrin Jehan Chastelard. L'en-

³ Mot en interligne.

fant est né [...] heures. [signé] Tourton, curé

Semene. Le trezieme janvier de l'annee 1661 a esté baptizé par moy soubzsigné Claude Fornel filz naturel et legitime de Claude Forment et Claudine Clemens, mariés, de Semene, le parrin Claude Fornel de Buscheres, la marreine Claude Clemens de la Ribeyre. L'enfant est né lundy du matin. [signé] Tourton, curé.

Le Courtial. Le dixseptieme jour de janvier de l'annee 1661 a esté baptizé par moy soubzsigné Fleurie Fornel filhe naturelle et legitime de Vital Fornel et Antoinette Peyrard, mariés, du Courtial. Le parrin a esté Jacques Dupuy de la Vaure, et la marreine Fleurie Dufour de la Ruliere. L'enfant est né avant hier au soir.

Olaignerres. Le vingtsizieme jour du mois de janvier l'annee [1661] a esté baptizé par moy soubzsigné Blaise Chambonet filz naturel et legitime de Jehan Chambonet et Marguerite Sabbatier, d'Olaignerres. Le parrin a esté Vlaise Chambonet de Semene, et la marreine Marguerite Boute du Petit Roure, paroisse Saint Didier. L'enfant est né mardy a la minuit.

Le trentieme jour de l'annee mil six centz soixante un a esté baptisé par moy soubzsigné Anne Chappelan filhe naturelle et legitime de [...] Chappelan de Semene, et de Catherine [...], mariés, le parrin [...] de Semaine, et la marreine Anne [...] de la Chappelle. L'enfant est né hier a [...]

[f^o 3] Les Sauvages. L'an mil six cents soixante un et le second jour de febvrier a esté baptizé par moy soubzsigné Jacques Jacon filz naturel et legitime de Pierre Jacon et Benoiste Gillard, mariés, des Sauvages. Le parrin a esté Jacques [...] du Sauze, et la marrine Agnies Cheuclenc des Sauvages. L'enfant nasquit hieur envion dix heures du matin. [signé] Tourton, curé

Aurec. L'an mil six cents soixante un et le troisieme jour du mois de febvrier a esté baptizé par moy soubzsigné Claude Bonneville filz naturel et legitime de Blaise Bonneville et Marie Roure, mariés, habitants a Aurec. Le parein a esté Claude Roure de Fours, paroisse de Monregard, et la marreine Catherine [...] L'enfant est né hier deux heures après la minuit. [signé] Tourton curé.

Semene. L'an mil six cents soixante un et le quatrieme jour du mois de febvrier a esté baptizé par moy soubzsigné Claude Thomé filz naturel et legitime de Jacques Ghomé et Jeanne Gorgaud, mariés, de Semene. Le parein a esté Claude Gorgaud de la paroisse de Saint Didier, et la marreine Marguerite Thomé de Semene. L'enfant est né hier au soir, environ la nuit. [signé] Tourton curé

Semene. L'an mil six cents soixante un et le quatrimme jour du mois de febvrier a esté baptizé par moy soubssigné Catherine Frreton filhe naturelle et legitime de Gabriel Ferreton et Gabrielle Chovin, mariés, de Semene, le par-

rin Vital Desbruns de Semene, la marreine Catherine Rigaud de Cornilhon. L'enfant est né hier matin a sept heures. [signé] Tourton curé

Les Sauvages. L'an mil six cents soixante un et le septieme jour du mois de febvrier a esté baptizé par moy soubssigné Jeanne Denuroz filhe naturelle et legitime de feu André Denuroz et Louyse Quereyron, mariés, des Sauvages. Le parrin a esté Jean Quereyron dudit lieu des Sauvages, la marreine Jeane Denuroz d'Oulhias. L'enfant est né hier au soir a deux heures de nuit.

Olagnié. L'an mil six cents soixante un et le douziesme⁴ jour du mois de febvrier a esté baptizé par moy soubzsig né Antoinette Chappelon filhe natuerlle et legitime de Jehan Chappelon et Ysabeau Rivat, mairés, d'Olaniere. Le parein a esté Jehan Rivat d'Aurec, el ma marreine Antoinette [...] de Nurols. L'enfant est né hier a l'aube du jour. [signé] Tourton curé

Semene. L'an mil six cents soixante un et le douzieme jour du mois de febvrier a esté baptizé par moy soubzsigné Just Gaillard filz naturel et legitime de Maurice Gaillard et Marguerite Mazoyer de Semene. Le parein a esté Just Bergier du Sauze, et la marreine Catherine Jarrossier de Nurlés. L'enfant est né au maint, une heure avant le jour. [signé] Tourton curé

Nurols. L'an mil six cents soixante un et le douzieme jour du mois de febvrier a esté baptizé par moy soubssigné Jeanne Gingeau filhe naturelle et legitime de Claude Gingeau et Ysabeau Ginot, mariés, de Nurolz, le parrein Pierre Ginot des fauxbourgz, et la marrine Jeanne [...] de Nurols. L'enfant est né hier a la minuit.

[v^o Lhermet. L'an mil six cents soixante un et le treizieme jour du mois de febvrier a esté baptizé par moy soubzsigné Philippe Fontanel filhe naturelle et legitime de Jacques Fontanel et Marguerite Mirail, mairés, de Lhermet. Le parrin a esté Jehan Miral de Saint Maurice, et la marreine Philippe Fontanel. L'enfant est né vendredy dernier avant le jour.

Lhermet. L'an mil six cents soixante un et le douzieme jour du mois de febvrier a esté baptizé par moy André Ebizailhon filz naturel et legitime de Mathieu Ebizailhon et Catherine Durand, mariés. Le parrin a esté maistre André Yver, et la marreine Anne Ebizailhon. L'enfant est né hier au soir a deux heures de soir. [signé] Tourton curé

Aurec. L'an mil six cents soixante un et le vintdeuxieme jour du mois de febvrier a esté baptizé par moy soubzsigné Cecille Perrichon filhe naturelle et legitime de Simon Perrichon et Catherine Montaignon, mariés, d'Aurec. Le parin a esté Jehan Clemens de Presles, et la marreine Cecille Mal... de Saint Didier. L'enfant est né cejourd'hui a une heure après la minuit.

Aurec. L'an mil six cents soixante un et le vingtsixieme jour du mois de

⁴ Mot en interligne.

febvrier a esté baptizé par moy soubzsigné Thomas Barbier filz naturel et legitime de Antoine Barbier, menuisier, et Marie Bergier, mariés, des faux-bourgs. Le parrin a esté Thomas Barbier, [. . .], des fauxbourgs, et Marguerite Bleu des Sauvages. L'enfant est né hier matin a sept heures. [signé] Anthoine Barbier

Mars

Pier.

[f^o 6] Aurec. L'an mil six cents soixante un et le unzieme jour du mois d'aoust a esté baptizé par moy soubssigné Pierre Colard filz naturel et legitime de Jehan Colard et Margueritte Nurols, mariés, d'Aurec. Le parrin a esté honorable *maistre* Pierre Denuroz, bourgeois dud*it* Aurec, la marraine Claude Colard de Fey, paroisse de *Sainte-Sigolene*. L'enfant est né lundy dernier a dix heures de soir. [signé] Denuroz

Aurec. L'an mil six cents soixante un et le trezieme jour du mois d'aoust a esté baptizé par moy soubssigné Marguerite [. . .] filhe naturelle et legitime de *Barthelemy* [. . .] et Marguerite Royon⁵, mariés, d'Aurec. Le parin a esté Maurice Garier demeurant a Chazelets, et la marreine Marguerite [. . .] d'Aurec. L'enfant est né hier a huit heures de soir.

Semene. L'an mil six cent soixante un et le quatorziesme jour du mois d'aost a esté baptisé par moy soubzsigné, en l'absence de *monsieur* le curé, *Barthelemy* Vincent qui nasquit⁶ le treize de ce mois environ les trois heures du soir, filz naturel et legitime de [. . .] Vincent et Marie Crose, mariés, du village de Semene. Son parrin a esté *Barthelemi* Glavenard, et marraine Gabrielle Desavoie. [signé] Granjasse, *presbytre*

Semene. L'an mil six cents soixante un et le vingtieme jour du mois d'aoust a esté baptisé par moy soubssigné Ysabeau Tranchard de Semene, filhe naturel et legitime de George Tranchard et Antoinette Malfrayt de Semene. Le parrin a esté honeste George Robert des Perots, et la marreine Ysabeau Mejasson du lieu de Semene. L'enfant est né jedy matin environ six heures. [signé] George Robert

Semene. Le vingtroisieme jour du mois d'aoust de l'an susdit mil six cents soixante un a esté baptizé par moy soubssigné Marie Fornel filhe naturelle et legitime de Philibert Fornel et Benoistte Olanier, demeurant a Semene. Le parrin *Anthoine* Fornel de *Saint-Pal* et la marreine Marie Cheucle de [. . .] L'enfant nasquit hier a six heures du matin.

Le Sauze. Le vingtcinquieme jour du mois d'aoust de l'annee mil six cents soixante un a esté baptizé par le soubssigné Pierre Deboute filz naturel et

⁵ Mot en interligne, remplaçant un premier patronyme qui a été rayé.

⁶ Les deux derniers mots en interligne.

legitime d'Anthoine Deboute et Marguerite Bergier, mariés, du Sauze. Le parrain a esté Pierre Bergier d'Oriol, et la marreine Anne Boute du Sauze. L'enfant nasquit hier au soir.

[v^o]

[f^o 11] Nurolz. [. . .] a esté Baptisé [. . .] Mariés, de Nurols. Le parrain a esté Anthoine Ginot et Marie Tranchar de Nurolz⁷. L'enfant est né [. . .] aujourd'hui [. . .]

Emilieu, paroisse de Bas. Le dixneufviesme may de l'année mil six cent soixante deux a esté baptisé par moy soubzsigné, en l'absence du sieur curé, Jeanne Grand fille legitime a Pierre et Caterine Yver, mariés, du susdit village, le parrain a esté Pierre Denurolz, la marraine Jeanne Gauchet, née le 18^{me} du susdit mois de may. [signé] Granjasse

Aurec. L'an mil six cent soixante deux et le vingtroisiesme juin a esté baptisée par moy soubzsigné un enfant auquel a esté imposé le nom de Claire, cujus pater ignoratur, et la mere est Anne Rivat, le parrain a esté Jacques Faure, mareschal, des bourgs, et la marraine Clauire Couchet, née le 23^{me} dudit mois. [signé] Granjasse, curé dudit Aurec

Aurec. L'an mil six cent soixante deux et le vintcinquiesme juin a esté baptisé par moy soubzsigné Pierre Montagnon du lieu, filz a Pierre et Benoiste Marcon, mariés, le parrain a esté Pierre Pichon, et la marraine Marguerite Maugier, né le 23^{me} juin, deux heures après midi. [signé] Granjasse, curé

Nurlez. L'an mils six cent soixante deux et le 6^{me} juillet a esté baptisée par moy soubzsigné Estiennette Dusaulze fille de Jean et Marguerite Richard, mariés, du village de Nurlez, le parrain a esté François Beraud, et la marraine Estiennette Dusaulze, nee le 5^{me} du susdit, environ les 4 heures du soir. [signé] Granjasse, curé

[v^o] Semene. Le 15^{me} juillet de l'année mil six cent soixante deux a esté baptisée par moy soubzsigné Anne Chambonnet fille legitime a Blaize et Germane Mejasson, mariés, du village de Semene, le parrain Claude Chambonnet et la marraine Anne Nerau du village de Bernard, paroisse de Cournillon, née le 14^{me} environ les 3 heures après midi. [signé] Granjasse, curé

Semene. Le mesme jour que dessus et an, a esté baptisé par moy soubzsigné Jean Vincent filz a Pierre et Caterine Ferreton, mariés, du village de Semene, le parrain a esté Jean Vincent et la marraine Ysabeau Crespet, tous du village de Semene, né le quizesme du present mois de juillet, environ les quatres heures de matin. [signé] Granjasse, curé

Le faulbourg. Les an et jour que dessus a esté baptisé par moy soubzsigné

⁷ Cette phrase a été écrite deux fois.

Jean Ravel filz naturel et legitime de Jean Ravel et Antoinette Ponce, mariés, des faulbourgs, le parrain a esté Jean Ravel frere, et la marraine Jeane Chazournes, aussi du lieu, né le 14^{me} environ les 6 heures du matin. [signé] Granjasse, curé

Le faulbourg. Le 16^{me} juillet de l'année mil six cent soixante deux a esté baptizée par moy Anthoinette Clavier fille naturelle et legitime de Pierre Clavier et Claude [. . .], mariés, des faulbourg, le parrain a esté Claude Ponce du lieu, et la marraine Anthoinette Samuel de la paroisse de Sainte Segoulene, née le 14^{me} environ les trois heures après midi. [signé] Granjasse, curé

Le faulbourg. Le 20^{me} juillet de l'année mil six cent soixante deux a esté baptizé par moy duré soubzsigné Pierre Faure filz naturel et legitime de *maistre* Jacques Faure, mareschal, des bourgz, et Caterine Chastellard, mariés, le parrain a esté Pierre Faure dit Pilliau, et la marraine Mathie Mey de Montbrison, né le 18^{me} du susdit, environ les dix heures du soir. [signé] Granjasse, curé

[f^o 12] Le 20^{me} juillet de l'an mil six cent soixante deux a est baptizé par moy soubzsigné curé Jean Thoron filz a autre Jean et de Marguerite su Saulze, mariés, du village du Courtial, le parrain a esté Jean Thoron du lieu de la Chappelle, et la marraine Anne du Saulze du village d'Ouillas, né le 19^{me}, environ les 2 heures de matin. [signé] Granjasse, curé

Olanieres. Le 21^{me} juillet de l'an mil six cent soixante deux a esté baptizé⁸ par moy curé soubzsigné Claude Chapellan filz a Jean et Ysabeau Rivat, mariés, du village d'Olagneries, le parrain a esté *monsieur* Dufevre et la marraine *mademoiselle* Anthoinette Roche femme de monsieur Faure, né le 19^{me}, environ les cinq heures de matin. [signé] Granjasse, curé

Le Besset, metairie de *monsieur* de Montagnee. Le 23^{me} de juillet de l'an mil six cent soixante deux a esté baptizé par moy curé soubzsigné Mathieu Bergeron filz naturel et legitime a Pierre Bergeron et Marguerite Faure, mariés, demeurant grangiers au Besset, le parrain a esté Mathieu Bergeron, et la marreine Agate Pleinet, tous deux de la paroisse de Bas, né le 20^{me}, environ les six heures de matin. [signé] Granjasse, curé

Le faulbourg. Les an et jour que dessus a esté baptizé par moy curé soubzsigné Pierre Favier filz naturel et legitime a Jean et Marguerite Seleron⁹, mariés, du faulbourg, le parrain a esté Pierre Ginot des faulbourgs, la marraine Ysabeau Seleron, né le 21^{me}, environ les dix heures du soir. [signé] Granjasse curé d'Aurec

Le faulbourg. Le 26^{me} juillet de l'an mil six cent soixante deux a esté baptizé par moy curé soubzsigné Claude Fournier, filz a Jacques et Pierrette

⁸ Mot ajouté en marge.

⁹ Le nom de la mère est en interligne remplaçant « Marie Descot » qui a été rayé.

AUREC - 2 septembre 1660 – 30 avril 1665

Perrichon, mariés, des bourgs, le parrain a esté Claude Fornier du lieu de Brualies, parroisse de Bas, la marraine Claude Baile des faulbourgs, né le 25^{me}, environ deux heures après midi. [signé] Granjasse, curé

La Meane. Les an et jour *que* dessus je soubzsigné curé ay baptizé Catherine Picard fille naturelle et legitime a Denis et Jeanne Gachet, mariés, du village de la Meane, le parrain a esté Jean Picard et la marraine Caterine Pause du lieu des Loges, parroisse de Firmini, née le 24^{me}, environ la minuit. [signé] Granjasse, curé

L'an mil sept cent quarente deux et le tresieme juillet est né et a été baptisé Pierre fils legitime a Francois Reviron et a Anne Berger, mariés d'Oriol, les parrains ont été Pierre Reviron d'Oriol, illiterés et Claudine Bergers des Sauvages, en presence de Mathieu Gay et de Jacques Chauron de la ville, illiterés. [signé] Grand, vicaire

L'an *et cetera* et le quinzieme juillet est né et a été baptisé Antoine Terrasson fils legitime a Pierre Terrasson et a Claudine Dusoleil, mariés d'Ollaniere, les parrains ont été Antoine Gaude de Lhermet, illiterés, et Louise Dusoleil des bours, en presence des temoins *comme* dessus. [signé] Grand, vicaire

L'an *et cetera* et le dixseptieme juillet est né et le lendemain a été baptisé Jean Tranchard fils legitime a Cirici Tranchard et a Elene Merle, mariés de Semene, les parrains on été Jean Tranchard de Semene, illiterés, et Elene Merle de Cheucle, parroisse de Monistrol, en presence des temoins *comme* dessus. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarante deux et le vint unieme juillet est né a Ouillat¹⁰ et a été baptisé Jacques fils naturel a Margueritte [...¹¹] du bours de *Saint-Rerriol*, le pere est inconnu, les parrains on été Jacque Maisonneuve d'Ouillat, illiterrés, et Catherine Fornier d'Ouillat, en presence de Blaise Limousin d'Ouillat, et de Mathieu Gay de la ville, illiterés, enquis et *sommés* a l'*ordonnance*. [signé] Grand, vicaire

[v^o] L'an mil sept cent quarente deux et le vint unieme juillet est né et le lendemain a été batizé Margueritte Penet fille legitime de Jean Penet et de Marie Liotier, mariés des Sauvages, les parrains on été Vincen Gay de la ville, illiterés, et Margueritte Rabery des bours, en presence de Mathieu Gay et de Jacques Chareron de la ville, illiterés. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le vint troisieme juillet est decédé, munis des sacrements, Louis Chapuys, agé d'environ quatre vint onze ans, domestique a monsieur le conte de Serijel, et le lendemain a été enterré dans le cimetiére de cette parroisse en presence de Jacques Chareron et de Mathieu Gay de la ville, illiterés, enquis et *sommés* a l'*ordonnance*. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le vint troisieme juillet est nee et le lendemain a été baptizee Ursule Piart, fille legitime a Pierre Piart et a Juste Constant, mariés d'Ouillat, les parrains ont été Jean Piart d'Ouillat, illiterés, et Ursule Piart d'Ouillat, en presence de Jacques Chareron et de Mathieu Gay de la ville, illiterés. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le premier d'aoust est nee et a été baptizee Gabrielle Vilard fille legitime a Claude Vilard et a Catherine Mey, mariés

¹⁰ Les deux derniers mots en interligne.

¹¹ Un espace blanc de 2 cm a été laissé pour le patronyme de la mère.

de Pier, les parrains ont été Claude Vilard de Pier, illiterés, et Gabrielle Vilar de Pier, en presece des mesmees temoins qu dessus. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cens quarante deux et le cinq aoust est nee et baptisee Marie Charreron fille legitime a Jacques et a Catherine Preynas, mariés de la Peyrouze, les parrains ont été Pierre Preynas de la Peyrouze, et Marie Monchauvet d'Ouillas, en presence de Mahtieu Gay et Jacques Charreiron de la ville, illiterés, enquis. [signé] Lacombe, curé

[f^o] L'an mil sept cent quarente deux et le cinquieme aoust est né et a été baptisé Jacques Garier fils naturel de Marie Garier du vilage de Labié, paroisse de Bas, demeurant depuis deux mois environ a Buchere chez Jacques Fornel, le pere est inconnu, les parrains ont été Jacques Fornel de Buchere, illiterés, et Catherine Fornier aussi de Buchere, en presence de Benoit Tranchard de la ville sousignés et non d'autres a cause qu'on en a pas pu avoir d'autre. [signé] Tranchard – Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le sixieme aoust née et a été baptisee Gabrielle Chalayer fille legitime d'Antoine Chalayer et de Marie Julien, mariés des bours, les parrains ont été Pierre Chalayer demeurant a Semene, illiterés, et Gabrielle Gidrol de la Mure, parr*oisse* de Bas, en presence de Jean Gay et de Jacques Chareeron de la ville, illiterés. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cens quarante deux et le vingtiemme aoust est né et baptisé Antoine Chaleyey fils legitime a Jean et a Margueritte Petit, mariés de la ville, les parrains ont été Antoine Chaleyey des bourgs, illiterés, et Marie Vacher, sousignee, de *Saint-Didier*¹², en presence de Mathieu Gay et Jacques Chareron de la ville, illiterés. [signé] Marie Vacher – Lacombe, curé

L'an mil sept cent quarante deux et le vintieme aoust est nee et le lendemain a été baptisee Francoise Robin fille legitime de Pierre Robin et de Toinette Chareron, mariés d'Ouilliat, les parrains ont été [...] Malfrais de la Fouillouze, illiterés, et Francoise Chareron de Bas-Montessus, parr*oisse* de Firmini, en presence de jaques Chareron et de Mathieu Gay de la ville, illiterés. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cens quaranate deux et le vingt deux aoust est né et baptisé Vincens Gay fils legitime a Jean et A Claudine [...], mariés de la ville, les parrains ont été Vincent Gay de la ville et Catherine Garde de Mons, en presence de Jean Mazet et Jacques Charreron de l aville, tous illiterés, enquis. [signé] Lacombe, curé

[v^o] L'an mil sept cens quarante deux et le vingt sept aoust est né et a été baptisé Antoine [...] fils legitime a Claude et a Francoise Merlou, mariés de la Remondiere, les parrains ont été Antoine [...] de la Remondiere et

¹² Un renvoi en fin d'acte fait répéter ici le mot « sousignee ».

Margueritte Marcou de Robert, *parroisse saint Jean de Pailhet*, illiterés.
[signé] Lacombe, curé

L'an mil sept cent quarente deux et le vint huitieme aoust est nee et le trente dudit a été baptizee Anne Borie fille legitime de Jacques Borie et de Ysabeau Duplay, mariés d'Ollaniere, les parrains ont été Pierre Samuel, illiterés, du Regard, *parroisse* de Monistrol, et Anne Ebizalion de Semene, en presence de Jacques Chareron et de Mathieu Gay de la ville, illiterés. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le trente unieme aoust est né et le lendemain a été baptisé Marcellin Allari fils legitime d'Antoine Allari et de Jeanne Bayon, mariés de Pier, les parrains ont été Marcellin [...] de Pier, illiterés, et Yzabeau Bonne d'Ouilleat, en presence *comme* dessus. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le premier septembre est nee et le lendemain a été baptizee Anne Delhomme fille legitime a Antoine Delhomme et a Catherine Badet, mariés de la Naverte, les parrains on été Mathieu Badet de Maiol, illiterés, et Anne Maisonneuve d'Aurec, en presence des temoins *comme* dessus. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le premier septembre est decedé, munis des sacrements, aagé de soixante ans, André Limosin de Prele, et le lendemain a été enterré dans le cimetiere de cette *parroisse* en presence des temoins *comm* dessus. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cens quarente deux et le onze septembre, après les trois publications canoniques du mariage d'entre Vincent Gay, tailleur d'habits, fils legitime de Mathieu et de Louise [f^o] Bayon de la vile, d'une part, et Margueritte Driot, fille legitime de Pierre, potier de terre, et de defuncte Marie Dupin du bourg de Bas, d'autre part, et ne s'étant decouvert aucun empechement audit mariage, comme il conste par la remise de *messire* [...] vicaire de Bas en date du six 7^{bre}, je sousigné leur ay donné la benediction nuptialle en presence des Mathieu Gay autorisant ledit Vincent son fils, et de Claude Limousin et Jean [...] de la ville, illiterés, et des Pierre Driot autorisant ladite Margueritte sa fille, du bourg de Bas, et de Benoit Berger des bourgs d'Aurec, sousignés avec moy. [signé] Lacombe, curé – Driot – Bergier

L'an mil sept cens quarante deux et le onze septembre après les trois publications canoniques du mariage d'entre Gabriel Lavialle, clouttier de la ville d'Aure, fils legitime a Mathieu et a defuncte Gabrielle Genat, d'une part, et de Marie Chalayer, rubanniere, fille legitime a defunct Claude Chalayer, clouttier, et de defuncte Catherine Roure, d'autre part, et ne s'étant decouvert aucun empechement audit mariage, comme il conste par la remise de *messire* Mermet curé de *Saint-Ferreol*, je ousbsigné leur ay donné la bene-

diction nuptiale en presence des Mahieu Lavialle autorisant ledit Gabriel son fils, et de Jean Roure des bourgs de *Saint-Ferreol* autorisant ladite Maie Chalayer, de Jean Mazet, tous illiterés, des Benoit Berger des bourgs, et *messire* Lacombe, curé, sousignés. [signé] Lacombe, curé – Bergier – Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarent deux et le onzieme septembre est decezde Jean Barbier, agé de deux ans, fils legitime de fey¹³ Etienne Barbier et de Marie Monier, mariés des bours, et le lendemain a été enterré dans le cimetiére de cette *parroisse* en presence de Jacques Chareron et Mathieu Gay de la ville, illiterés, enquis et soumet a l'*ordonnance*. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et la quinzieme 7^{bre} est né et a été baptizé Jean Blanc fils legitime d'autre Jean Blanc et de Claudine Masson, mariés des bours, les parroins ont été Jean Neyrols et Ysabeau Dufour, illiterés, en presence de Benoit ravel et de Jacques Chareron de la ville, illiterés, enquis et soumet a l'*ordonnance*. [signé] Grand, vicaire

[v^o] L'an mil sept cent quarente deux et le dix septieme 7^{bre} est nee et a été baptizee Toinette Rouchouze fille légitime de Benoit Rouchouze et de Claudine [...¹⁴], mariés de Semene, les parrains ont été Blaise Roucouze et Toinette Maisonneuve d'Ouilliat, illiterés, en presence de Benoit Ravel et Jacques Charreron de la ville, illiterés, enquis et sommet a l'*ordonnance*. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le dixhuitieme septembre est decede, munis des sacrements, Claude Delhomme de la ville, agé d'environ soixante quinze ans, et le lendemain a été enterré dans le cimetiére de cette paroisse en presence de Benoit Ravel et de Jacques Chareron de la ville, illiterés, enquis et sommet a l'*ordonnance*. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cens quarante deux et le dix huit septembre est decede, muni ses sacremens, Jean Crespet, du Buisson, até de vingt cinq ans, fils a feu Jacques et d'Anne Sceu, et le jour d'après a été enterré dans de vymetiére de cette paroisse en presence de Jacques Charreron et Mathieu Gay de la ville, illiterés. [sign] Lacombe, curé

L'an mil sept cens quarante deux et le dix neuf septembre, après les trois publications canoniques du mariage d'entre Francois Bachelard, habitant a Aurec, fils legitime de defunct Claude Bachelard et de Catherine Mazet habitant du lieu de Dunieres, d'une part, et Margueritte Digonet, du lieu d'Ouillas, *parroisse dudit* Aurec, veufve de Marcellin Chambonnet d'Ouillas, d'autre part, et ne s'étant decouvert aucun empechement *audit* mariage, je sousigné leur ay donné la benediction nuptiale en presence des sieurs Jean

¹³ Les deux derniers mots en interligne.

¹⁴ Un espace blanc de 2 cm a été laissé pour le patronyme de la mère.

Baptiste Gidrol, Mathieu Durenton, de la ville, soussignés, des Mahieu Gay et Jacques Charreron, illiterés, de la ville. [singé] Lacombe, curé

L'an mil sept cent quarente deux et le vint sixieme 7^{bre} est nee et a été baptizee Jeanne Marie Ollier fille legitime de Claude Ollier et de Marie Vassard, mariés de la ville, les parrains ont été Clade Vassard de la Chapelle, soussignés, et Jeanne Marie Vassard de la Seauve, en presence de Jacques Chareron, Mathieu Gay de la ville, illiterés. [signé] Vassar – Grand, vicaire

[f^o] L'an mil sept cent quarente deux et le vint neufvieme 7^{bre} est nee et a été baptizee Jeanne Marie Romon fille legitime de Joseph Romon et de Marie Belle, mariés des bours, les parrains ont été Claude Romon et Jeanne Romon des bours, illiterés, en presence de Benoit Ravel et de Jacques Chareron de la ville, illiterés, enquis et soumet a l'*ordonnance*. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le trentieme 7^{bre} est né et le lendemain a été baptisé André Measson fils legitime de Jean Measson et de Jeanne Carrot, mariés de Bayle, les parrains ont été André Vergeat de Semene, illiterés, et Jeanne Carrot de la Chapelle, en presence *comme* dessus. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarante deux et le i^{er} octobre est né et a été baptisé François Touron fils legitime de Claude Touron¹⁵ et de Catherine Cuerq¹⁵, mariés au lieu du Cortial, parroisse d'Aurec, les parrains¹⁶ ont été François Touron et Marguerite Bonnefois son epouze, tous deux illiterés¹⁷, du lieu du Cortial, en presence de Michel Cuerq du bourg d'Aurec et de Michel Cuerq du village d'Oulias de la ditte parroisse, tous deux illiterés. [signé] Fontanille, prêtre societaire et bachelier, commis par *monsieur* le curé

L'an mil sept cent quarente deux et le troiseieme octobre est né et a été baptisé Antoine Mealier fils legitime de Barthelemi Mealier et de Margueritte Monchard, mariés de Nurol, les parrains on été Antoine Monchard de Nurol, illiterés, et Marie Grosset des Combes, en presence de Benoit Ravel et Mathieu Gay de la ville, illiterés. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le troisieme octobre est nee et a été baptizee Toinette Barlet fille legitime de Gabriel Barlet et de Marie Blanchar, mariés des bours, les parrains ont été Pierre Barou de *Saint-Maurice*, illiterés, et Toinette Ginot des bours, en presence *comme* dessus. [signé] Grand, vicaire

[v^o] L'an mil sept cent quarente deux et le sixieme octobre est [decedee] Marie Monchouvet femme d'Antoine Chareron mariés d'[Ouilliat], et le lendemain a été enterre dans le cimetiére de cette par-[roisse], agee d'environ trente ans, en presence de Benoit [Gay] et de Jacques Chareron de la ville, illiterés,

¹⁵ Le dernier mot en interligne.

¹⁶ Les deux derniers mots en interligne.

¹⁷ Les trois derniers mots en interligne.

enq-[uis et] soumet a l'*ordonnance*. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le septieme octo-[bre] est nee et le lendemain a ete baptizee Francoise Ch-[euclé] fille legitime de Mathieu Chaucle et de Francoise Solemieu, mariés des Rivieres, les parrains ont [été] Claude Cheucle et Francoise Solemieu de Bas, illiterés, [en] presence *comme* dessus. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le sixieme octobre [est] nee et le lendemain a ete baptizee Marie Measson [fille] legitime d'André Measson et de Catherin Chayne, mariés [de] la Tour, les parrains ont été Gabriel Measson des bours, et Marie Chayne, de [. . .], en presence de Jean Gay et Jacques Chareron de la ville, illiterés, enquis. [signé] Grand, vicaire

L'an mil sept cent quarente deux et le troizieme octobre est ne et a ete baptizee Marceline Cuert fille legitime d'Antoine Cuert et de Claudine Dessaignes, mariés de Lhermet, lea [parrains] ont été Jacques Dessaignes de la Chapelle, illiterés, et Marceline Bergeron de Lhermet, en presence de Benoit Ravel et de Jacques Chareron de la ville, illiterés, enquis et soumet a l'*ordonnance*. [signé] Grand, v-[icaire]

L'an mil sept cens quarante deux et le quinze octobre est nee et a ete baptisee Louise Sabot des bourgs, fille legitime a Ant-[oine] et a Catherine Dupin, mariés des bourgs, les parrains ont été J. . . Roure de *Saint-Ferreol* et Louise Sabot des bours¹⁸. [signé] Lacombe, [curé]

L'an mil sept cent quarente deux et le sesieme octobre, après les trois publications canoniques du mariage d'entre Marcellin Boute, *laboureur*, fils legitime de deffunt Jean Boutte et de Philiberte Piard, habitant au lieu de Pier, d'une part, et Catherine Ginot, fille legitime de deffunt Pierre Ginot, *laboureur*, et d'Anne Barel, habitant des faubours *dudit* Aurec, et ne s'etant trouvé aucun empechement *audit* mariage, [je] leur ai donnee la benediction nuptiale en presence de Mathieu Lacombe de la Perouze autorisant *ladite* epouse, et de Pierre Boutte autorisant *ledit* epoux, de Francois Dusauze [. . .], André Dusauze, tous de Pier. [signé] Lacombe – Boutte – Grand, vicaire

[f^o] L'an mil sept cent quarante deux et le huitieme novembre est nee et a ete baptisee Gabrielle Colomb fille legitime de Jacque Colomb et de Alix Reymondon, mariés de Semaine, les parrains ont été Louis Colomb et Gabrielle Colomb, tous deux illiterés, et frere et sœur du neophite, en presance d'André Debrun et de Pierre Vincent du village de Semaine, tous deux illiterés, et de *laditte* paroisse. [signé] Fontanille, pretre societaire et bachelier, commis par *monsieur* le curé

¹⁸ En marge de cet acte est portée la mention « decedé le 28 octobre ».

Registre (1655 – 1660)	2
Registre (1660 – 1665)	3
Registre (1740 – 1742)	12